

AVANT-PROPOS DE L'ÉTUDE SUR LA FILIÈRE VITI-VINICOLE

La Bourgogne-Franche-Comté jouit d'une grande renommée pour son vignoble aux échelles nationales et internationales. Son importance économique est également forte : ainsi il concentre 33 % de la valeur de la production agricole régionale sur seulement 1,4 % de la surface agricole utile. Toutefois, cette activité économique ne se limite pas aux exploitations agricoles, ni aux frontières de la région.

Le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008 portant sur la création des conseils de bassin viticole définit le périmètre du bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura, dont le préfet coordinateur est celui de Bourgogne-Franche-Comté. Il s'étend sur 12 départements situés en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône Alpes : neuf départements y sont entièrement intégrés (Ain, Côte d'Or, Doubs, Jura, Haute-Saône, Saône et Loire, Savoie, Haute-Savoie, Yonne) et trois partiellement (Isère, Loire, Rhône). Avec une superficie de 53 000 hectares, il représente 8 % du vignoble national.

L'activité viticole est également accompagnée par des activités économiques complémentaires : tels la fabrication de matériel viticole, la commercialisation, le soutien à la filière.... Sur le champ et le périmètre retenus, la filière dans son ensemble compte 5 410 exploitations agricoles, 1 150 établissements employeurs de secteurs liés et emploie 19 780 salariés permanents. Si la filière représente moins de 1 % de l'emploi salarié du bassin, elle joue un rôle économique primordial dans certaines zones d'emplois, telles que celles de Beaune, Chalon-sur-Saône, Mâcon ou encore Auxerre.

Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté afin de dresser un état des lieux actualisé de la filière viti-vinicole du bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura. Il s'appuie pour cela sur les récents résultats du recensement agricole 2020 et sur les fichiers employeurs de l'Insee et donne quelques tendances d'évolution depuis la dernière étude de 2017.

Ce dossier vise à apporter les dernières connaissances aux différents acteurs et décideurs interagissant avec cette filière, au niveau le plus fin disponible.

Bertrand KAUFFMANN



Directeur régional
de l'Insee
de Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Jeanne FOTRE-MULLER



Directrice régionale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté